

## INSULARISMES ET DÉVELOPPEMENT EN RÉPUBLIQUE DU CAP-VERT

Comme d'autres États ou pays-archipels, le Cap-Vert (4 033 km<sup>2</sup>, 9 îles habitées, 10 îlots) est fait d'insularismes, c'est-à-dire de particularismes locaux liés aux conditions géographiques, à l'utilisation économique différenciée et surtout au peuplement varié des îles. Malgré de réels efforts, le pays, au cours de ses dix-huit années d'indépendance (1975), a connu un développement limité. La diversité des lieux et des hommes, le poids des héritages, les sensibilités socio-culturelles et politiques forment un faisceau d'insularismes qui ne sont pas sans incidence sur les tentatives de développement menées par le jeune État, notamment pendant la décennie 1980.

Dans le petit monde éclaté de l'archipel, comment les îliens vivent-ils leur différence ? Les particularismes insulaires, notamment culturels et sociaux, induisent-ils des comportements spécifiques face au défi du développement ? Les particularismes sont-ils une source d'ouverture, de dynamisme ou, au contraire, d'immobilisme et de repli sur la tradition ? Mais le développement économique et social peut-il naître d'autre chose que de la recherche des complémentarités géographiques et des solidarités humaines maximales ?

L'État colonial, très tardivement, puis le parti-État (PAIGC puis PAICV\*) depuis l'indépendance et jusqu'en 1991, enfin l'État en *mudança* depuis 1991 (issu d'élections libres ayant abouti à la naissance de la Deuxième République) ont tenté de créer les conditions d'une croissance durable. Dans quelle mesure l'État, gestionnaire de l'archipel, a-t-il pu et su utiliser positivement les insularismes ? Dans l'ensemble, et sans préjuger des résultats d'une politique mise en place trop récemment pour être jugée, l'on peut

---

\* PAIGC : Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert ; PAICV : Parti africain pour l'indépendance du Cap-Vert.

affirmer que l'État, au Cap-Vert, s'est médiocrement soucié des particularismes pour la résolution des problèmes du pays. Ceci semble particulièrement vrai pour le régime centralisateur, unificateur et technocratique qui a géré l'archipel de 1975 à 1990 : ni dans son programme politico-idéologique, ni dans ses préoccupations culturelles, ni dans ce qui a constitué le cheval de bataille du régime, la réforme agraire, l'État-PAICV n'a cru bon de mettre au cœur de sa réflexion théorique la question des particularismes. Répondant à l'État, les insulaires, par leurs pratiques économiques traditionnelles, apparaissent parfois bien insoucieux de la consolidation économique de l'archipel : c'est d'abord l'île qui compte, et éventuellement son prolongement, de l'autre côté de l'Océan.

Si l'État et les insularismes se sont peu rencontrés, qu'en est-il de la diaspora qui constitue l'une des composantes majeures du système géographique capverdien ? Principalement installés autour du "lac atlantique", les émigrés sont porteurs d'insularismes que l'éloignement peut activer. Installés dans les "îles extérieures", îles de capverdianité en pays étranger, ils génèrent de nouveaux insularismes, nourris d'influences extra-capverdiennes : le rôle économique et culturel de l'émigration est considérable<sup>1</sup>.

Le Cap-Vert est un pays courtisé et aidé. Il dépend largement de l'aide internationale et dispose depuis le début des années 1980 d'un partenariat fidèle. Mais la vision des bailleurs de fonds, pour globale qu'elle soit, n'est-elle pas aussi régionaliste c'est-à-dire insulariste ? Les objectifs à moyen et long terme que se fixent les coopérations vont naturellement dans ce sens.

## **QUELQUES INSULARISMES AU CAP-VERT : PERMANENCES TERRITORIALES, HÉRITAGES ÉCONOMIQUES, PARTICULARISMES CULTURELS**

### **Personnalités insulaires**

On ne présentera pas ici la diversité des insularismes culturels existant dans l'archipel<sup>2</sup>, mais un bref rappel de la géographie culturelle, des sensibilités, des traditions pouvant avoir une incidence sur l'activité économique des îles s'impose.

- 
1. Pour une introduction à l'identité capverdienne, au rôle de l'État, aux structures géographiques, à l'émigration, cf. M. LESOURD, 1992, *Le Cap-Vert, d'un micro-monde au système-monde ; alternatives pour un petit État insulaire*, Université de Rouen, 2 vol., 746 p. multigr.
  2. Il existe de nombreuses publications sur cette question, en portugais surtout. L'on pourra se référer à la synthèse de M. LESOURD, *op. cit.*, chapitre III, p. 128-182.

Si l'histoire du Cap-Vert est celle d'un peuplement importé par la force dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, majoritairement depuis la côte ouest-africaine, l'occupation effective des îles s'est faite entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (Santiago, Fogo) et le début du XIX<sup>e</sup> siècle (Santo Antão, São Vicente), soit par des colonies de peuplement, soit par peuplement sporadique et discontinu d'esclaves marrons. Les apports européens furent très modestes<sup>3</sup>. Baltasar Lopes da Silva<sup>4</sup> et d'autres auteurs ont souligné la variété des origines d'un peuplement alimenté par l'Europe (nord et sud Portugal, Madère, Espagne, Canaries, France, Juifs) mais également par tout l'empire.

En plus de sensibles différences dialectales dans la structure du *crioulo*, il s'est constitué une opposition culturelle non négligeable entre le monde des îles Barlavento — peuplement européen plus important, éléments culturels européens plus marqués — et le monde de Sotavento (massivité des apports africains, *cf.* le "réduit" Badiu de l'intérieur de Santiago)<sup>5</sup>, revendication plus authentique d'une africanité restée vivace (*tabanka*, *batuque*), importance du phénomène historique du "marronage"). La rivalité des deux capitales (Praia, Mindelo), aux sensibilités si différentes, en est l'expression la plus visible : tradition historique d'ouverture de Mindelo à l'Europe, à la latinité<sup>6</sup>, au monde, Praia étant restée longtemps une petite capitale isolée, fermée, "provinciale".

D'autres îles ont toujours revendiqué leur particularisme : São Nicolau et Brava, en raison de leur mode de peuplement, du rôle de l'Église (à São Nicolau), d'une émigration précoce (à Brava). Aujourd'hui, Sal se considère comme la plus évoluée et la plus dynamique des îles, ouverte à l'innovation, terre d'accueil d'immigrants venus de tout l'archipel. Fogo, sans eau, reste en retrait. Boa Vista, sans homme, est atone. Maio reste dans la mouvance de Santiago. Santo Antão souligne l'originalité de ses structures foncières, le rôle économique de l'eau, les liens migratoires et commerçants qui en font

- 
3. *Cf.* plus particulièrement A. CARREIRA, *Cabo Verde - Formação e extinção de uma sociedade escravocrata (1460-1878)*, Praia/Lisbonne, Instituto cabo-verdiano do Livro, 1983, 549 p + planches photographiques.
  4. B. LOPES DA SILVA.— *O dialecto crioulo de Cabo Verde*, Lisboa, Imprensa Nacional/Casa Moeda, 1984, 391 p.
  5. Parmi les particularismes : l'importance de l'endogamie négro-africaine, le relatif enclavement, le faible exode rural (jusqu'en 1985) des montagnes de Santiago Maior et Santa Catarina. Le pays Badiu a longtemps constitué l'inépuisable réservoir de main-d'œuvre subalterne et de candidats à l'émigration, avant de devenir depuis quelques années le principal pourvoyeur d'immigrants à Praia. En croisant cette africanité culturelle et anthropologique avec la persistance de la pauvreté en milieu rural, il est possible de poser, d'une certaine manière, le problème de la question des Noirs dans un pays dirigé par des métis.
  6. Les Mindelenses se considèrent volontiers comme des ambassadeurs de la latinité aux portes de l'Afrique. Mais ce sont les Britanniques qui ont "fait" Mindelo, *cf.* Rép. de Cabo Verde, *Linhas Gerais da História do Desenvolvimento urbano da Cidade do Mindelo*, Praia, ed. Fundo de Desenvolvimento Nacional, Min. da Economia e das Finanças, 1984, 188 p.

l'île sœur de São Vicente. Partout aussi, les stratifications sociales héritées diffèrent. Comment s'étonner que, sensibilités politiques aidant, les îles aient inégalement accepté la tutelle du pouvoir de l'État après que celui-ci eut été confisqué par le PAIGC puis le PAICV<sup>7</sup> ?

### **Destinées économiques**

Les îles ont, au cours de l'histoire, eu des destins variés. Le XX<sup>e</sup> siècle les a réunies dans une même pauvreté. À l'indépendance il restait cependant un héritage, que l'État a dû gérer : concentration des activités industrielles et de services dans les deux capitales, services administratifs dans les centres secondaires, activités spécialisées insulaires liées aux décisions économiques coloniales et aux offrandes (ou aux contraintes) du milieu. Seules cinq îles ont, au Cap-Vert, une "vocation" agricole. Au recensement agricole de 1988, ces îles, Santiago, Santo Antão, Fogo, São Nicolau et Brava, détiennent 95,7 % des superficies cultivées et abritent 95 % de la population agricole. Même en ce qui concerne les activités d'élevage, on retrouve la même concentration, renforcée encore par le rôle particulier de Santiago. Dans le détail, les contrastes apparaissent entre les îles qui disposent de terres irriguées (Santo Antão, Santiago, São Nicolau) et celles qui n'en disposent pas (Fogo), ce qui influe sur les types de production.

Les activités industrielles ont été inégalement développées sur l'archipel et sont concentrées à Mindelo et à Praia. L'État, depuis l'indépendance, a renforcé le rôle de Mindelo en développant des entreprises publiques (chantiers navals, pêche et conserverie, etc.), mais des affaires privées existent. Mindelo et Praia, avec la construction civile et les industries agro-alimentaires, apparaissent comme les deux seuls pôles industriels du pays. Des centres d'activités isolés (conserveries de poisson à Tarrafal de São Nicolau, Sal Rei à Boa Vista) contribuent aussi à la diversité des situations.

Il en est de même en matière de services : là encore, le Cap-Vert a géré l'héritage (Porto Grande, aéroport Amilcar Cabral, Mindelo place commerciale, Praia, capitale administrative) et renforcé les pôles et les spécialités. Ainsi de l'île de Sal, qui, disposant de la seule infrastructure commode de relation internationale, est devenue la principale région touristique du Cap-Vert (51,3 % des nuitées hôtelières en 1989 et 38 % des lits du pays). Le III<sup>e</sup> plan national ambitionne de renforcer le rôle de Sal comme place de services notamment touristiques. Dans la géographie décisionnelle qui crée le Cap-

---

7. Rappelons que la lutte de libération coloniale du Cap-Vert n'eut pas lieu dans les îles, mais en Guinée-Bissau : les Capverdiens se sentirent inégalement concernés. Ajoutons que les options insulaires, mais aussi celles des différentes classes sociales du pays n'étaient pas, pour diverses raisons, nécessairement favorables au PAIGC.

Vert du XXI<sup>e</sup> siècle, l'État doit gérer la diversité des spécialisations héritées en même temps que rechercher la valorisation des "spécialités" de chaque île.

La diversité des îles participe donc du développement de l'archipel. S'il est déjà, au Cap-Vert, des îles "intégrées", ce sont Sal, par le tourisme et les services aéroportuaires, São Vicente et sa place portuaire et commerciale et Santiago, ou plutôt Praia dans Santiago, qui fait partie du réseau des capitales politiques du monde. Mais que dire de São Nicolau, Maio ou Boa Vista ?

## L'ÉTAT, SES ÎLES ET LE DÉVELOPPEMENT

Pour mener à bien son projet politique, l'État-PAICV pouvait-il s'appuyer sur les insularismes ? La logique unificatrice, centralisatrice et technocratique devait plutôt rapidement entrer en conflit avec ses îles.

### L'État-parti : de l'obsession unitaire à une certaine idée de la diversité

L'État colonial s'est-il préoccupé de ses îles ? Très tardivement, en créant ou renforçant quelques aménagements historiques (les systèmes d'irrigation à Santo Antão), en créant des infrastructures de communication qui réduisirent l'isolement insulaire. Mais, à l'indépendance, les particularismes restaient vifs : infime était le nombre de Capverdiens ayant voyagé dans d'autres îles. Exception faite de certains "couples", les îles s'ignoraient.

Dès l'indépendance, l'État s'engagea dans un programme d'exaltation de l'unité nationale, de promotion d'un État-nation. Problème commun à la plupart des nouveaux États africains, les particularismes insulaires étant, toutes choses égales, l'équivalent des problèmes ethniques des États continentaux.

La vision uniformisante du PAICG-PAICV ne niait pas les insularismes. L'État souhaitait seulement les réduire politiquement à néant, après "l'alerte" que fut l'existence à l'indépendance d'un parti démocrate-chrétien, mais aussi d'un groupe pro-colonial qui tenait la radio de Mindelo, puis l'existence, dans la diaspora, d'un parti en exil anti-marxiste, aux racines mindelenses...<sup>8</sup> C'est surtout l'attitude technocratique et uniformisante du PAICV qui entraîna la non-prise en compte des particularismes, des permanences géographiques et des héritages économiques. Ainsi le PAICV privilégia-t-il, dans sa politique

8. M. CAHEN, "Archipel de l'alternance. La victoire de l'opposition aux Îles du Cap-Vert et à São Tomé e Príncipe", Bordeaux, *L'Année africaine*, 1992, p. 347-392.

d'aménagement rural, l'agriculture irriguée "à tout prix" même là où l'eau était rare, et le savoir-faire médiocre, comme dans le périmètre d'État de Monte Genebra à Fogo, qui utilise l'eau douce remontée du niveau de la mer jusqu'à un bassin de stockage situé à 450 mètres d'altitude... et qui, faute d'un marché suffisant pour écouler sa production, est sous-utilisé. On retrouvera le même type de problèmes lors de l'aménagement du périmètre irrigué de Faja (île de São Nicolau). Les insulaires se montrèrent forts rétifs à l'adoption de cultures maraîchères — préconisées par l'État, pour subvenir aux besoins urbains — et continuèrent de planter du manioc, de la banane, et même de la canne à sucre, insoucieux d'exporter vers Sal ou São Vicente...<sup>9</sup>

### L'échec de la réforme agraire

La réforme agraire mise en place par l'État et appliquée depuis 1982 visait à réduire les injustices et l'exploitation de l'homme par l'homme. Sa préoccupation essentielle était de faire disparaître les contrats de métayage, de les remplacer par des fermages fixes et de favoriser l'accès à la terre aux paysans qui en étaient démunis. Véritable croisade sociale pour certains dirigeants de l'État-PAICV, elle a été, au Cap-Vert et au sein des communautés d'émigrés, mal comprise, sans doute mal expliquée. Elle a aussi rencontré l'hostilité d'une opposition politique en milieu paysan et à l'extérieur. Les petits propriétaires, souvent fermiers et métayers, devaient identifier leurs intérêts à ceux des paysans sans terre. L'alliance des deux composantes majeures de la paysannerie capverdienne devait réaliser la "classe stratégique" porteuse, et non plus seulement bénéficiaire, d'une organisation sociale plus juste des campagnes. Il n'en a rien été. L'État n'a ni modifié l'ordre social des campagnes, ni réussi à accroître la surface des exploitations afin de rendre viable une économie familiale agricole sans recours excessif à des formes dépassées de contrats.

Les structures foncières complexes du Cap-Vert doivent, pour être comprises, être mises en relation avec l'histoire du Portugal à l'époque de la découverte et de l'occupation des archipels atlantiques. Les vicissitudes de l'évolution économique, la variété insulaire, le peuplement inégalement précoce des îles et l'enjeu que constituèrent toujours les *regadios*<sup>10</sup> sont d'autres clés explicatives. Ces structures présentent l'originalité de n'être pas seulement

9. M. LESOURD, "Maîtrise et valorisation de l'eau aux Îles du Cap-Vert. Le défi d'un petit État à une nature ingrate", in *L'aridité, une contrainte au développement*, ORSTOM, coll. "Didactiques", 1992, p. 519-537. cf. également M. Lesourd et al., *Sahel, Nordeste, Amazonie. Politiques d'aménagement en milieux fragiles*, Paris, UNESCO-l'Harmattan, 1991, 233 p., p. 145-219.

10. Terres irriguées.

caractérisées par le dualisme — banal dans le monde latino-américain — entre propriétaire-latifundiaire et paysan sans terre. La variété des situations est également non négligeable : importance relative des petits propriétaires, mais surtout présence d'un groupe de paysans-propriétaires également utilisateurs de terres en location et/ou en métayage, et éventuellement eux-mêmes bailleurs. À une situation complexe s'ajoute le *posse util*<sup>11</sup>, aux effets particuliers, et un très important émiettement parcellaire.

### *Un bilan contrasté*

En 1988 (Recensement national agricole), et en comparant — prudemment — avec la situation présentée en 1978 dans le recensement agricole de l'époque, la situation est la suivante :

- Les grandes propriétés n'ont pas disparu, mais ont été notablement réduites : le recensement en donne 15 à Santo Antão et 40 à Fogo, considérant comme grandes propriétés, celles détenues par des familles pratiquant des cultures de rente (canne et café à Santo Antão, café, vigne à Fogo). Elles ont disparu à Santiago, mais il n'est pas tenu compte des propriétés bananières dans cette île... Le Cap-Vert compte 7 propriétés d'État (1 à Fogo, Brava, Santo Antão, 4 à Santiago) : deux sont des terrains d'expérimentation, une est le périmètre scientifique de l'INIA, les 4 autres sont productives. L'État est aussi propriétaire de 18 % des superficies agricoles familiales (cultivées en *posse util*), notamment à Santiago (26 %), où la terre a été abondamment redistribuée. Si 81 % des superficies des exploitations familiales sont propriété privée, 18 % sont propriété d'État (et 1 % sont de l'Église). L'État est donc, au Cap-Vert, le plus grand propriétaire.

- La petite propriété privée familiale couvre aujourd'hui 81 % des superficies du Cap-Vert, mais les situations insulaires sont variées : Brava (100 %), Santiago (71 %), Maio (11 %). Elles traduisent le rôle que l'État a joué dans le passé ancien ou récent, notamment entre 1975 et 1983. Une partie de la propriété familiale capverdienne est détenue par des émigrés : 7 % des surfaces sont aux mains des émigrés (1 % à Santiago, 3 % à São Nicolau, 5 % à São Vicente, 6 % à Santo Antão, mais 22 % à Fogo et 60 % à Brava).

- On notera également que l'absentéisme est loin d'avoir disparu : 22 % des surfaces cultivées du pays (exploitations familiales seulement) sont détenues par des propriétaires non résidents sur leur terre ! Ces surfaces

11. Contrat de location gracieuse de terres appartenant à l'État.

sont d'ailleurs toutes cultivées selon des modes indirects (*renda* ou *parceria*)<sup>12</sup>. Propriétés non nécessairement de grandes dimensions mais détenues par des non-agriculteurs le plus souvent : commerçants, employés, notamment. Ici aussi, les situations insulaires sont variées : 26 % d'absentéistes à Santiago (41 % dans le *concelho* de Praia), 22 % à Santo Antão (39 % à Paul), 21 % à Fogo, mais 7 % à São nicolau et 9 % à Brava...

- Le pourcentage d'exploitations familiales "sans terre" a légèrement diminué depuis 1978 puisque passant de 41 % à 36 % : plus du tiers des exploitations familiales du Cap-Vert. La réduction, significative, tient sans doute au grand nombre de parcelles attribuées par l'État en *posse util* mais aussi à d'autres facteurs liés aux situations foncières locales — par exemple à des ventes de grandes propriétés, comme à Santo Antão, à des disponibilités financières liées à l'émigration ou à d'autres activités. À l'échelle insulaire et infra-insulaire (*concelhos*), les situations sont contrastées : baisse importante du pourcentage de sans terre à Praia, Tarrafal (Santiago), Fogo, Porto Novo (Santo Antão), mais faible ailleurs dans cette île, tandis que leur part augmente à São Nicolau (+ 5 %), Santa Cruz (+ 11 %), Santa Catarina (+ 2 %), Brava (+ 4 %).

### *Quelques raisons d'un échec attendu*

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'échec relatif de la réforme agraire. Celle-ci, qui a commencé, en réalité, dès 1975, n'a jamais réussi à modifier l'ordre social du Cap-Vert. Ce n'était sans doute pas son but, même si ce fut son ambition. Mais elle n'a pas, non plus, réalisé son projet technocratique, qui était de contribuer à moderniser l'agriculture capverdienne en "liquidant le *minifundio*" par l'augmentation des superficies des exploitations. Or celles-ci n'ont pas significativement augmenté, et l'agriculture s'est peu modernisée.

#### *Une réforme technocratique*

— La réforme agraire du Cap-Vert est technocratique dans la mesure où elle a été conçue comme un instrument unique et uniforme devant s'appliquer sur tout le territoire national. Or les situations foncières régionales (insulaires) étaient et sont toujours très variées. Cette variété héritée, et que

---

12. *Renda* : contrat de fermage. *Parceria* : contrat de métayage. Il en existe des formes variées, parfois complexes, et différentes selon les îles.

le recensement de 1978 avait clairement fait apparaître, a-t-elle été prise en compte par les responsables du pays au moment de la conception de la réforme ? C. Sigrist<sup>13</sup>, examinant la situation agraire à Santo Antão, place le problème de la gestion de l'eau au premier plan du projet de modernisation, et en tous cas avant des "mesures administratives". Il est évident que l'on ne traite pas la question agraire à Santiago, avec ses 47 % seulement de propriétaires, comme l'on traite celle de São Nicolau ou Santo Antão. Même à Santiago, les situations variaient selon que l'on était en *ribeira à regadio* important ou sur les *achadas* presque exclusivement en cultures sèches. La diversité des situations sociales dans la variété géographique interdisait un traitement uniforme des problèmes fonciers : l'on peut parler ici de "discordance technique" — un phénomène banal en matière de développement "technicien" en Afrique dans les années 1960-1980.

— Pourquoi l'État mena-t-il cette politique uniforme ? Il n'ignorait certainement pas la diversité des situations insulaires, mais sans doute s'est-il obnubilé sur la question de la propriété, alors qu'il aurait sans doute été préférable d'avancer prudemment sur la question de l'exploitation et de mieux tenir compte de la sociologie des groupes. En prétendant persuader les petits propriétaires exploitants mixtes (c'est-à-dire travaillant leur terre mais aussi fermiers et métayers) que leurs intérêts étaient les mêmes que les sans terre, le pouvoir ne se livrait-il pas à un pari hasardeux ? Cette "classe stratégique" qui devait être le levier de la réforme pouvait-elle être composée d'une association contre nature des micro-propriétaires et des sans terre, aux intérêts divergents ?

### *Le "risque sécheresse" ignoré*

— Une autre méconnaissance de la géographie du Cap-Vert peut être tenue pour responsable : en faisant glisser les loyers dans la sphère monétaire alors que les rentes de métayage se paient en nature, l'État prenait le risque de mécontenter tout le monde. Quand il ne pleut pas au Cap-Vert, il n'y a pas de récolte : le métayer partage à moitié le rien de la récolte. Quand il doit payer en espèces sonnantes et trébuchantes un loyer fixe, même quand il n'a rien récolté, il doit — théoriquement — payer. Mais dans de telles situations, qui se sont renouvelées entre 1975 et 1985, le fermier, le métayer ont refusé de payer : mécontentement des propriétaires.

Mais au-delà des problèmes d'insularismes, il est d'autres pistes, encore : quelle peut être la part du rôle des activités non agricoles associées au travail agricole, dans le désintérêt manifesté envers la réforme ? Aucune

---

13. C. SIGRIST.— *Interprétation préliminaire des structures agraires du Cap-Vert*, Université de Westphalie, Institut de Sociologie, 1981, 20 p. multigr.

étude n'a été, à l'heure actuelle, entreprise sur cette question. Au plan sociologique, il est aussi possible de s'interroger sur les effets de l'individualisme paysan et de son manque d'organisation. Ceci ne traduirait-il pas, fondamentalement, le souci primordial pour des stratégies individuelles familiales et la faiblesse des structures communautaires traditionnelles, incapables de servir de support à des organisations paysannes fortes, pouvant seules faire valoir les logiques paysannes face aux logiques techniciennes ?

## **L'État, aménageur du territoire : tenir compte des insularismes**

### *Des rôles distribués*

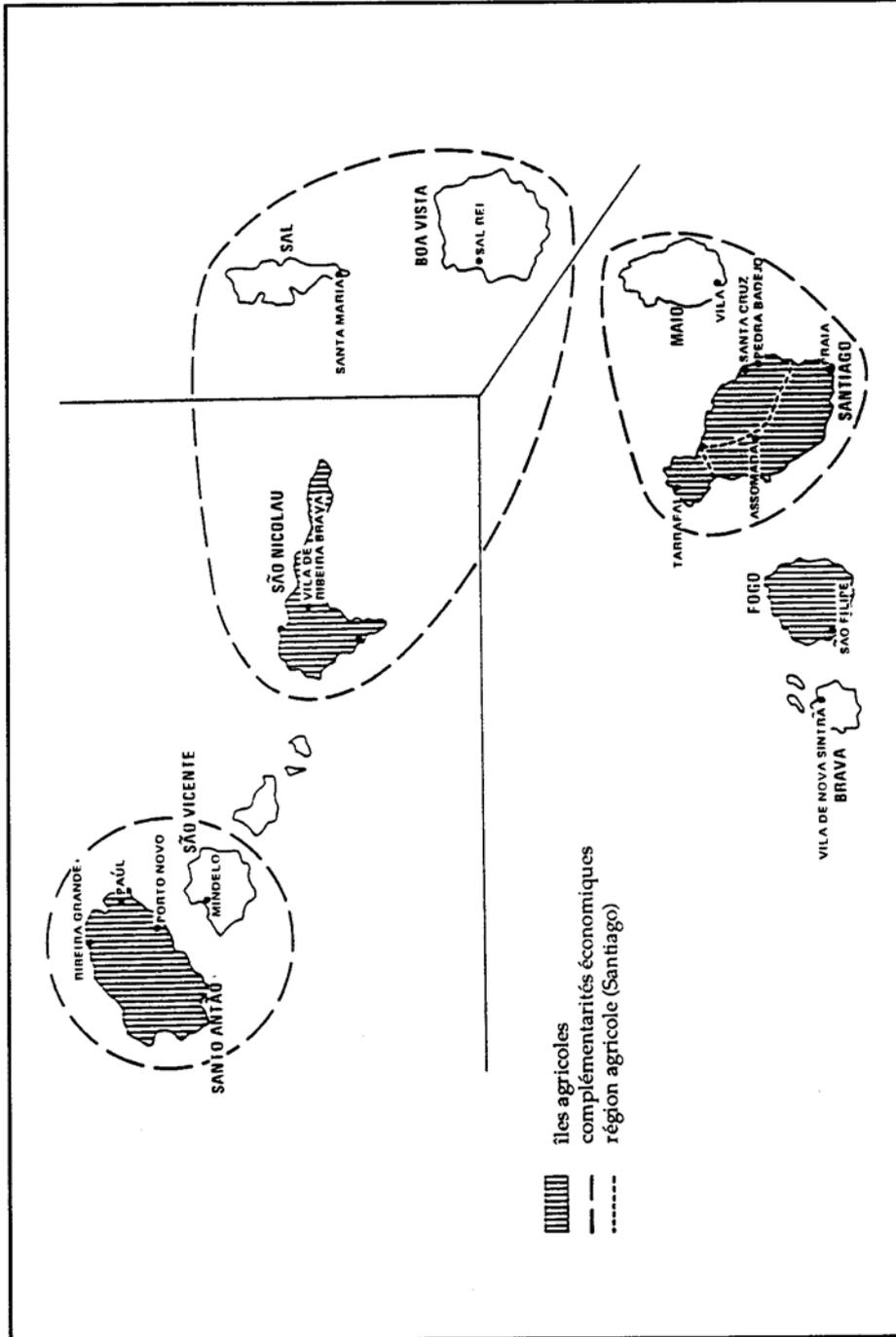
Préoccupé par les déséquilibres démographiques et économiques des îles et le souci de contrôler la croissance urbaine, l'État capverdien a élaboré un schéma d'aménagement général de l'archipel dont la réalisation, déjà amorcée, a été particulièrement accentuée lors du deuxième Plan national de développement (1986-1990) (voir carte).

Dans ce projet, les trois principales îles agricoles avaient un rôle majeur : São Nicolau devenait l'*hinterland* agricole des îles de Sal et Boa Vista, vouées à la pêche et au tourisme. Les importantes possibilités productives de l'île, renforcées depuis peu par divers aménagements hydro-agricoles, notamment dans la vallée de Faja, étaient sous-utilisées par une population relativement faible (13 577 habitants, densité 38,9) et très touchée par l'émigration.

Santo Antão était chargée de ravitailler sa propre population, mais aussi la ville de Mindelo (île de São Vicente), considérée comme le centre économique majeur de valorisation de la position géo-économique de l'archipel par rapport à Dakar et aux Îles Canaries. Au total, 95 000 habitants étaient concernés (120 000 en l'an 2000). Le rôle donné à l'île de Santo Antão impliquait pour elle de multiples aménagements.

Santiago, avec sa voisine de l'est, Maio, était aménagée pour ravitailler Praia, la capitale (175 000 habitants concernés). Pour limiter l'exode rural, trois pôles d'urbanisation secondaires devaient animer les régions agricoles de l'île : Assomada, pour la région centrale et les "Ribeiras do Este" (50 000 habitants), Pedra Badejo pour la région des "Ribeiras do Este", et Tarrafal-Chão Bom pour la région Nord. C'est dans ces différentes régions que les actions locales d'aménagement du milieu et de diversification des activités agricoles ont été développées : lutte anti-érosive sur les pentes, reboisement, stockage et transport de l'eau, création de périmètres irrigués,

# L'AMÉNAGEMENT DES ÎLES



introduction de nouvelles plantes dans les zones basses et mise en place d'un système agro-sylvo-pastoral en altitude<sup>14</sup>.

### *Priorités nouvelles*

Le troisième Plan national de développement ne devrait pas remettre en cause l'organisation d'ensemble du schéma d'aménagement. Cependant, son application n'est pas aussi simple qu'il y paraît, et depuis 1985 d'autres priorités spatiales apparaissent, avec la croissance urbaine très rapide de Praia et, dans une moindre mesure, de Mindelo. Si la fonction qui a été confiée à Santo Antão est honorée par celle-ci et, en particulier, la régularité du ravitaillement alimentaire de Mindelo<sup>15</sup>, il n'en est pas de même pour São Nicolau vis-à-vis de Sal, sa voisine. L'eau captée à São Nicolau n'a pas tout à fait donné les résultats escomptés. De plus, si les légumes et cultures maraîchères se sont développés, il ne s'est trouvé aucun commerçant pour prendre en charge la collecte et l'organisation du transport vers l'île de Sal. Les hôtels de cette île, pour leur part, ont préféré se ravitailler à Santiago, où l'approvisionnement est plus régulier et plus aisé. Depuis 1990, le commerce ambulancier semble s'être considérablement développé entre Santiago et Sal, pour le ravitaillement de cette île. Même la viande est acheminée (par bateau) par ces intermédiaires<sup>16</sup>. L'essor du tourisme devrait consolider ces échanges.

La croissance, très rapide, de la ville de Praia remet en cause ce schéma théorique du fonctionnement de l'archipel, notamment en ce qui concerne les activités agricoles. La capitale du Cap-Vert, qui comptait 38 000 habitants en 1980, atteint en 1990 près de 62 000 habitants. Cette croissance, partiellement due à une forte immigration en provenance d'autres îles mais aussi à un important exode rural à Santiago, a stimulé l'offre locale. Celle-ci semble pourtant insuffisante, et Praia importe désormais des produits alimentaires de São Vicente/Santo Antão. On assiste donc à un renforcement du rôle polarisateur de Praia, dans un processus de complémentarité territoriale et productive où São Nicolau est absente. Cette "absence" de réponse est-

14. Il convient de souligner ici le rôle important que l'État a joué pour cimenter l'unité nationale par sa politique de "mobilisation générale" pour la lutte contre l'érosion et la désertification : prise de conscience du peuple capverdien de la nécessité de lutter pour une meilleure maîtrise et une ré-appropriation de son environnement, et fierté de "faire reverdir le Cap-Vert" (slogan lancé au début des années 1980 par le PAICV). Partout l'État a cherché à rompre l'isolement géographique, à désenclaver, mieux intégrer les communautés humaines : comment lui tenir rigueur de cet effort nationaliste ?

15. L. LEPRETRE.— *Les activités commerciales dans la ville de Mindelo, île de São Vicente (Rép. du Cap-Vert)*, Rouen, LEDRA, Université de Rouen, 1991, 145 p. + annexes.

16. Enquêtes personnelles 1990-1991.

elle liée à la petite taille du bassin de production de l'île, ou du manque d'intérêt des décideurs locaux, malgré un marché en expansion sur l'île de Sal voisine ?

Au plan sectoriel, la priorité donnée depuis un an aux activités de pêche et tourisme devrait renforcer ce schéma : l'île de Sal, parce qu'elle abrite le seul aéroport du Cap-Vert capable d'accueillir les plus gros porteurs, continuera d'être le pôle privilégié de l'axe "services" du pays. La pêche artisanale et semi-industrielle devrait renforcer deux des trois pôles puisque l'ensemble Sal - São Nicolau - Boa Vista dispose déjà de trois unités de production et que l'autre pôle est Mindelo, avec Interbase, entreprise publique de pêche-conserverie.

Le problème de l'aménagement de l'archipel pose clairement la question de l'équilibre entre villes et campagnes. Problème banal, en termes d'espace en mouvement. Que ce soit dans l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle ou dans l'Afrique d'aujourd'hui, l'exode rural et les migrations internes jouent un rôle décisif. La question du ravitaillement urbain est particulièrement importante : l'approvisionnement de la ville génère des comportements ruraux qui, en situation de territoire désenclavé, sont au service de la ville. Mais la ville apporte de nouveaux services et comportements en même temps que croissent les services de transport, notamment informels. Le problème de fond est ici de favoriser la croissance des pôles urbains sans entraîner une émigration massive : ceci n'implique-t-il pas une politique de "qualité de vie" en milieu rural, c'est-à-dire le maintien ou le renforcement de l'emploi et la croissance des services ?

## INSULARISMES ET RÔLE ÉCONOMIQUE DE L'ÉMIGRATION

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici l'importance de l'émigration internationale des Capverdiens autour de l'océan Atlantique. Pour massive qu'elle soit, elle touche cependant inégalement les îles : émigration ancienne très importante des petites îles non agricoles, aujourd'hui vidées de leurs forces vives, tandis que les îles agricoles fournissent encore des contingents réguliers et relativement importants. Les comportements régionaux récents sont aujourd'hui nettement tranchés : recul du rôle des îles Barlavento (São Vicente, Santo Antão) et renforcement relatif de l'émigration des îles Sotavento (Fogo, Santiago, Brava). Ces différents types de comportement sont sans doute à mettre en relation avec une émigration "politique" au lendemain de l'indépendance (Barlavento), mais aussi avec les densités rurales élevées et le rôle que peut jouer désormais le "modèle" de consommation européen sur les populations rurales de Santiago et Fogo comme catalyseur de l'aventure migratoire.

Les insularismes apparaissent clairement à l'examen des relations des îles avec les diverses communautés : tout se passe comme si chaque île disposait d'un réseau d'investisseurs provenant majoritairement d'un petit nombre de pays, voire d'un pays exclusivement, de résidence des émigrés. Ainsi :

- Les Capverdiens des États-Unis transfèrent surtout vers Fogo, Santiago, Brava
- Les Capverdiens des Pays-Bas transfèrent surtout vers São Nicolau, São Vicente, Santiago
- Les Capverdiens de France, vers Santiago et São Vicente
- Les Capverdiens d'Italie, vers São Vicente, São Nicolau, Boa Vista et Maio
- Les Capverdiens du Portugal, vers Santiago et Sal, puis São Nicolau et São Vicente
- Les Capverdiens de Belgique-Luxembourg, vers Santiago, São Vicente et São Nicolau
- Ceux d'Angola vers Santiago et Boa Vista

Aux transferts financiers, matériels, et aux investissements s'ajoutent aussi des transferts culturels, des influences spécifiques américaines (Brava et Fogo), néerlandaises ou italiennes (São Nicolau), etc., qui ne sont pas sans conséquence sur l'évolution des mentalités insulaires et le maintien de tendances irrédentistes du moins dans certaines îles<sup>17</sup>.

### **Dans les îles à marché étroit, un faible investissement productif**

Dans les îles peu peuplées à faibles potentialités agricoles (Boa Vista, Maio), les émigrés se plaignent de ne pas pouvoir investir sur place, notamment dans le commerce, à cause de l'étroitesse du marché et des surcoûts financiers liés à la déficience des infrastructures de communication. Il n'est pas pour autant aisé de les inciter à investir ailleurs (Praia, Mindelo), car ils sont attachés à leur île. N'étant intéressés que par des opérations valorisant leur épargne, force est de constater que, dans ces îles, ce sont surtout, pêche mise à part, des participations au développement d'activités tertiaires qui leur

---

17. La plupart des informations sur l'émigration capverdienne et le rôle économique de cette émigration sont présentées, analysées, synthétisées dans : J.-P. DIEHL, P. DUCHEMIN, I. FORNESI, M. LESOURD, *Cap-Vert, étude de l'émigration et des transferts des émigrés*, Paris, SEDES, Rapport de Phase 1, 393 p. multigr. ; J.-P. DIEHL, C. DESSALIEN, M. LESOURD, *Émigration et transferts des Capverdiens émigrés*, Paris, Rapport final, SEDES, 1989, 238 p.

semblent seules intéressantes. Dès lors, la participation au développement du tourisme apparaît comme l'une des solutions acceptables.

### **Le renforcement du cœur du Cap-Vert : Santiago**

Dans l'île de Santiago, densément peuplée, l'influence de Praia est de plus en plus importante. Le centre de l'île paraît devoir adopter des comportements de spéculation immobilière urbaine dangereux. Si les transferts contribuent, certes, au développement du centre régional d'Assomada, ce qui est positif, ils renforcent aussi la spéculation qui existe à Praia et rapporte bien davantage. Sans doute y-a-t-il une action complexe et modulée régionalement à entreprendre dans le sens d'un renforcement des investissements de production agricoles et non-agricoles, y compris auprès des seuls agriculteurs, notamment en direction de pôles de développement économique secondaires, comme Tarrafal (tourisme, services) ou Pedra Badejo (pêche)... Les préoccupations spéculatives immobilières des émigrés se sont étendues aux centres secondaires de Santiago : Assomada, Tarrafal, Pedra Badejo ont, à leur tour, leurs avenues des émigrés en extension le long de l'axe majeur de circulation.

### **Les possibilités de Mindelo**

La qualité de l'environnement de Mindelo (São Vicente) pourrait être davantage valorisée. Mindelo dispose d'infrastructures urbaines de bon niveau, d'équipements variés, parmi lesquels le meilleur port du Cap-Vert, de ressources humaines relativement qualifiées, de structures d'organisation commerciale et de communications et d'un certain *know how* qui résulte d'une longue tradition économique et portuaire qui a fait la grandeur de la ville. Mindelo, qui fait de grands efforts pour attirer l'attention des émigrés (festival de Bahia das Gatas par exemple) et des investisseurs étrangers (foire internationale), jouit auprès des émigrés d'une bien meilleure image de marque politico-culturelle et économique que la capitale du Cap-Vert.

Ces deux raisons suffiraient pour utiliser Mindelo comme point d'ancrage majeur d'une politique commerciale et industrielle reposant sur les capitaux des émigrés en association avec les commerçants et industriels locaux, qui se déclarent d'ailleurs prêts à relever le défi. C'est à Mindelo qu'une structure de type Chambre de commerce et d'industrie fonctionnerait le mieux, même si la coordination avec la capitale politique devait poser quelques problèmes.

En attendant, les émigrés ont investi dans la périphérie du centre : *Avenida de Holanda* est une rue bordée d'immeubles et de maisons construites par des émigrés. Les petits services fleurissent : restaurant

(américain), laveries automatiques, bars et même des PME semi-industrielles (entreprise de chaussures). Mais Mindelo-la-belle peut mieux faire, et l'on attend qu'elle fasse mieux<sup>18</sup>...

### **Dépasser les insularismes : la gestion nationale des transferts des émigrés**

Il est clair que la *vox populi* émigrée préfère son île à toute autre et Mindelo à Praia. Si les particularismes socio-culturels restent très forts, l'ouverture économique du Cap-Vert, son insertion progressive dans la division internationale du travail, laissent augurer un changement d'attitude économique et le développement d'une vision globale de leur pays par les émigrés et non plus seulement une vision insulaire ou infra-insulaire. Le renforcement de Mindelo en tant que base économique pourrait ainsi améliorer la perception globale de leur pays et son unité, tout en utilisant au mieux les ressources humaines et matérielles de la cité mindelense.

Le Cap-Vert est en effet un territoire éclaté que l'on peut géographiquement définir comme un espace tripolaire : une île-capitale, Santiago, où se concentrent plus de la moitié de la population et les pouvoirs politique et idéologique du pays, une île-capitale économique (avec Santo Antão, son annexe agricole), São Vicente, une île-accueil (Sal) qui abrite la seule structure aéroportuaire majeure du pays et qui est fortement spécialisée dans les activités tertiaires. Dans ce schéma d'organisation spatiale, les autres îles sont soit des satellites, soit des isolats, à la fois marginales et autonomes (Brava - Fogo). L'État capverdien a intégré ces problèmes spatiaux (régionaux) dans le II<sup>e</sup> Plan national de développement à la suite de divers travaux d'étude et de réflexion menés entre 1980 et 1985, et a défini des orientations économiques précises pour chaque région du Cap-Vert. La question est de savoir comment mieux intégrer l'action économique des émigrés dans ce schéma et dans l'évolution qu'il pourrait connaître au cours du III<sup>e</sup> Plan.

— Comment mieux utiliser les transferts de l'émigration dans Praia, capitale ? La ville bénéficie d'un atout inestimable : un marché de consommation potentiel ou réel qui est le plus important du pays : toute l'île, et aussi Maio et même Fogo. C'est à Praia que peuvent être créés les outils indispensables à la transformation des produits agricoles, à leur conditionnement pour voyager vers les autres régions du pays qui en sont démunis. C'est à Praia que le secteur d'équipement immobilier et mobilier peut être valorisé. C'est à Praia que le secteur de l'économie sociale peut être le mieux

---

18. M. LESOURD.— *Op.cit.*, chapitre XV "Quels services pour le Cap-Vert ?", p. 599-640.

rentabilisé, d'autant qu'il correspond aussi à des régions qui sont parmi les plus pauvres du pays.

— Comment utiliser les transferts dans les îles "marginales" ? Un développement autocentré sur des préoccupations insulaires existe depuis longtemps à Brava, Fogo, São Nicolau. Comment intéresser les émigrés à des actions d'envergure nationale sinon en reliant certains investissements locaux à une politique commerciale, industrielle, de pêche prenant en compte ces îles isolées ?

Dans la mesure où les émigrés sont surtout intéressés par des investissements dans des branches qui leur sont familières, les choix sont limités : pêche, agriculture, transport. Des structures déjà existantes, comme les conserveries de Tarrafal (São Nicolau) ou de Sal Rei (Boa Vista) pourraient alors servir de point d'appui à une politique d'exportation plus vigoureuse par exemple, comme le souhaitent certains partenaires capverdiens ou étrangers dans les pays d'accueil. On bute alors sur des questions techniques, notamment la qualité des services capverdiens, qui renvoient elles-mêmes à la qualité des structures administratives, commerciales, bancaires de la République<sup>19</sup>...

— Les conséquences sociales et géographiques de l'émigration ne sont pas sans importance. La combinaison île peu peuplée/population vieillie/forts transferts (Boa Vista) bloque toute velleité de croissance. Il en est de même à Brava, où les émigrés de retour, cumulant pouvoir commercial et rentes agricoles, perpétuent le *statu quo* socio-économique ancestral<sup>20</sup>. Le jeu semble plus ouvert à Santiago, où une dynamique urbaine active dans la capitale et les villes secondaires brouille les images et les valeurs traditionnelles, incitant les plus enracinés des paysans à partir, puis à utiliser la ville comme un outil de promotion, pour leurs enfants plus que pour eux-mêmes. Dynamique géographique et dynamique sociale se rejoignent ici, pour une transformation profonde du Cap-Vert contemporain et son basculement dans une société urbaine innovante. Tel est l'enjeu d'une gestion bien comprise des insularismes et des forces extérieures de la nation capverdienne.

19. M. LESOURD.— "Les diasporas dans les économies insulaires : une émigration pour survivre ou pour développer ? " in *L'économie de marché et le Tiers Monde*, Rouen, Université de Rouen, publication n° 108, 1993, 330 p., p. 109-122.

20. L. LOPES-TAVARES.— *Émigration et développement en République du Cap-Vert : l'exemple de l'île de Brava*, Rouen, LEDRA, 1991, Mémoire de maîtrise de géographie, 125 p. + annexes.

## L'AIDE INTERNATIONALE AU CAP-VERT : UNE VISION "INSULARISTE" DU DÉVELOPPEMENT ?

Pays aidé, le Cap-Vert bénéficie, à côté des transferts liés à l'émigration (environ 15 % du PNB du pays), d'une importante aide multilatérale et bilatérale qui le place au cœur d'un espace relationnel dominé par l'Occident (système des Nations unies) et notamment l'Europe (financements bilatéraux). Près de 30 % du revenu national provient de l'aide internationale — le pays s'est donc clairement engagé, dès le début des années 1980, dans le *MIRAB system* <sup>21</sup>.

### Les donateurs

Le Cap-Vert cherche pour ses projets des bailleurs de fonds, soit auprès de coopérations multilatérales, représentées surtout par le système des Nations unies et la CEE, soit auprès des différentes coopérations bilatérales présentes au Cap-Vert, soit enfin auprès des ONG. Chacune de ces structures, a, indépendamment du gouvernement du Cap-Vert, sa propre stratégie d'Aide publique au développement, sectorielle et régionale — le commerce (l'APD vend des technologies, souvent nationales) et les questions géopolitiques et géostratégiques n'étant pas absentes des préoccupations des bailleurs de fonds. Qui courtise le Cap-Vert ? Le pays, très aidé, reçoit des fonds de multiples sources : l'aide reçue semble parfois proportionnée à la position stratégique de l'archipel en Atlantique : Sal, porte-avions naturel... Si l'immense majorité des donateurs vient du Nord, il existe aussi une coopération Sud-Sud, réduite mais en expansion.

### Les sources de l'aide en 1989 (x 1000 US\$)

	SOURCES	CA	%
<i>MULTILATÉRALES</i>	17	915	26,8
dont			
Sys. Nat. unies	9	495	4,2
Autres	8	420	12,6
<i>BILATÉRALES</i>	46	090	69,0
dont			
Suède	8	113	12,1

21. *MIRAB system* : *Migration, Remittances, Aid, Bureaucracy* : migration, transferts, aide, bureaucratie. Beaucoup de petits États insulaires et divers PVD (pays en voie de développement) fonctionnent de cette manière.

Italie	7	385	11,1
États-Unis	4	831	7,2
Pays-Bas	4	024	6,0
France	2	746	4,1
Belgique	2	576	3,9
RFA	2	574	3,8
Autriche	2	502	3,7
ONG	2	766	4,1
Aide totale	66	771	100,00

Source : PNUD 1990, p. 24

*NB* : L'aide portugaise n'est que partiellement intégrée dans ce tableau (2,1 M US\$), le PNUD n'ayant reçu que tardivement les informations concernant l'aide attribuée au Cap-Vert par ce pays. En réalité, le Portugal est le premier donateur bilatéral en 1989, avec près de 13 millions de dollars (12,8 M US\$) et, avec l'aide portugaise, l'aide internationale en 1989 atteint 77,4 millions de dollars : la part du Portugal atteint 16,5 % de l'aide totale.

Les différents intervenants ont, dans une certaine mesure, une spécialité technique, ce qui est "normal", compte tenu des orientations de leur développement économique. Par exemple, les agences multilatérales s'occupent beaucoup d'administration du développement et de gestion de l'économie : PNUD, CEE, FMI ; le secteur de l'énergie et des ressources naturelles est plus particulièrement aidé par la CEE, le PNUD, mais aussi des coopérations bilatérales (Norvège, Belgique, Pays-Bas) ; agriculture, foresterie, pêche intéressent diverses coopérations bilatérales — d'ailleurs dans un cadre régional (*cf. infra*) : Pays-Bas, États-Unis, France, Allemagne, Belgique, mais aussi le PNUD et l'Islande (pêche) ; les projets industriels sont surtout soutenus par le PNUD et l'ONUDI, les communications par le PNUD et le FAD, mais les transports sont financés par les fonds de contrepartie de l'aide alimentaire ; les secteurs de la santé et du développement social reçoivent divers financements ONG, de pays en développement (Cuba, Chine, Égypte), mais aussi des Pays-Bas (don de

22. Pour des informations complémentaires et une tentative de synthèse, *cf.* M. LESOURD.— *Op. cit.*, chapitre XIV p. 574-598. Pour une lecture critique de l'aide bilatérale, où, à l'évidence, des comparaisons s'imposent, notamment en termes d'*efficacité* de l'aide, *cf.*, pour l'aide française, J. RICHARD *et al.*, *Évaluation des interventions françaises dans l'île de São Nicolau (Cap-Vert)*, Paris, Ministère des Relations Extérieures, Coopération et Développement, 1984, 65 p. + annexes.

l'hôpital de Praia). Mais à ces spécialisations sectorielles, inégalement affirmées, s'ajoute une tendance à des interventions régionalisées et renouvelées<sup>22</sup>.

### **Une aide régionalisée**

La distribution de l'aide au développement obéit dans une certaine mesure à la répartition des masses de population dans les différentes îles de l'archipel. Ce n'est cependant pas une règle absolue, et à travers l'examen des programmes d'investissement l'on peut voir que les îles subissent un traitement inégal.

L'opposition fondamentale réside entre les îles peuplées-agricoles, les îles peu peuplées, les îles sous-peuplées sans activité dynamique : en total cumulé des investissements 1986-1989, Maio et Boa Vista (2,5 % de la population du Cap-Vert) n'ont reçu que 1 % des investissements totaux (non compris les investissements "nationaux" qu'il n'est pas possible de déterminer en détail). Mais Sal, pôle tertiaire dynamique, en a reçu 5 %. Santiago concentre le quart des investissements cumulés, mais São Vicente, avec une population trois fois inférieure, en reçoit presque cinq fois moins...

Cette situation n'est pas nouvelle. Les investissements liés à l'aide du premier Plan attribuaient à Santiago 30 % du total, 16 % à São Vicente et 9 % à Maio (investissements industriels), mais seulement 1 % à Boa Vista et Brava. En 1986, Boa Vista (1 %), São Nicolau (0,9 %), Maio (0,2 %) recevaient peu, au regard de leur population (respectivement 1 %, 4 %, 1,4 %) : 2,2 % / 6,4 % : ne touche-t-on pas, ici, un des problèmes-clés de l'archipel, déjà entrevu ailleurs : le prix de l'équipement des petites îles sous-peuplées et isolées et les nécessaires surcoûts qui accompagneraient leur équipement complet : viabilité incertaine des îles.

Les coopérations font-elles "main basse sur les îles" ? Un certain nombre de faits justifient cette interrogation concernant la "spécialisation" des partenaires par île :

- À Santo Antão, le projet de coopération bilatérale Cap-Vert/Pays-Bas a débuté en 1978. Il est spécialisé dans l'aménagement rural et la mise en valeur des bassins hydrographiques de l'île, ainsi dans que la lutte contre l'érosion et le reboisement.

- À Fogo et Brava, l'Allemagne travaille depuis la fin des années 1970 dans le cadre d'un projet de mise en valeur intégrée des îles (programme multi-sectoriel).

- À Boa Vista, la coopération suisse (SWISSAID) est permanente depuis 1977.

- À São Nicolau, la coopération française a réalisé divers travaux d'aménagement rural et est présente depuis 1976.

- L'Italie travaille beaucoup à Sal, la Belgique à Maio.

• Seule Santiago échappe à ces "spécialisations" nationales, malgré la présence importante en dollars des Américains promoteurs du *Watershed Project* dans le centre et le nord de l'île...

Mais les intervenants dans les secteurs "nationaux" trans- ou multi-insulaires n'autorisent pas une lecture simple (simpliste ?) du phénomène.

Quoi qu'il en soit, les réalisations hydrauliques, par exemple, sont, à São Nicolau franco-capverdiennes, à Santo Antão néerlandais-capverdiennes. Singulier paysage de l'aide...

u u u

Un sujet aussi complexe que celui-ci ne peut être épuisé par ces quelques pages. D'autres grilles de lecture du problème posé par les insularismes sont possibles, au Cap-Vert comme dans d'autres archipels péri-africains.

Dans ce bref travail, la dimension strictement politique de l'insularisme a été trop brièvement évoquée. Mais des "mouvements" de faible importance numérique ont vu le jour à l'occasion, notamment, des élections municipales de 1991, très peu se sont transformés en parti politique : les partis ethno-insulaires ne sont pas vraiment à l'ordre du jour au Cap-Vert.

Le modèle de fonctionnement de l'espace capverdien — îles centres, îles périphériques de l'archipel, "îles" extérieures, péri-atlantiques, de la diaspora — intègre la problématique insulariste : les axes culturels (par exemple entre Brava et la Nouvelle Angleterre) portent des flux économiques qui contribuent à bloquer le développement de l'île tout en pérennisant sa marginalité "confortable" (grâce aux transferts) dans l'archipel. Comment faire évoluer de telles situations et promouvoir un véritable aménagement territorial ? Si les insularismes physiques constituent un obstacle relativement facile à vaincre, et le Cap-Vert s'y est employé par sa politique de désenclavement maritime, aérien (inter-insulaire) et routier (intra-insulaire), les particularismes économiques et culturels hérités constituent un faisceau de structures difficiles à modifier, tant en raison de leur faiblesse propre que de ressources humaines peu nombreuses et, sans doute, insuffisamment motivées.

En voulant à tout prix créer un État, les dirigeants du Cap-Vert ont permis au peuple de se réapproprier son territoire. Si les insularismes ont été niés ou négligés, les grands travaux de lutte contre l'érosion, d'aménagement rural, d'infrastructures de circulation ont tout de même permis, mieux que l'idéologie et le discours, de créer un pays. Il reste au Cap-Vert à valoriser au mieux les potentiels que représente la diversité des hommes et du territoire : à des situations variées ne peuvent répondre que des actions souplement autonomes. Les nouveaux dirigeants du Cap-Vert semblent déjà s'y employer.

Février 1994

**Michel LESOURD**

*Laboratoire d'études des régions arides  
Université de Rouen*